



# PRÉPARATION DE SOL SUR MINI PELLE

## FORMATION COURTE / ADULTES

Document mis à jour le 24 février 2026

### OBJECTIFS

- **Objectif évaluable** : maîtriser les connaissances de base en pédologie et les techniques de sous solage pré plantation.

### DURÉE / LIEU

1 jour (7h) / CFPPAF de Mirecourt

### ORGANISATION

Formation qualifiante de 7h

Modalités pédagogiques :

Apports théoriques, démonstration et exercices pratiques.

Évaluation pratique tout au long de la formation.

Délivrance d'une attestation de formation validant les compétences acquises.

Dates de sessions

Le 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois.

Clôture des inscriptions

Le 1<sup>er</sup> du mois de la session.

Taux de satisfaction\* : NC

\* pourcentage de stagiaires satisfaits et très satisfaits de la formation (enquête de satisfaction de l'année dernière)

### STRUCTURE

La journée (8h30-12h / 13h30-17h) :

8h30/10h (en salle)

- Accueil des stagiaires
- Pédologie de base

10h/12h (chantier)

- Prise en main de la mini pelle
- Equiper l'outils sur la mini pelle
- Technique pour remettre une chenille en place

12h/13h30 Repas

13h30/17h (chantier)

- Réalisation de sous solage (Potet, plateau, linéaire...)
- Bilan de formation

### CONDITIONS D'ADMISSION

- Formation ouverte aux personnes répondant aux prérequis
- Pour s'inscrire, satisfaire à un entretien individuel
- **Notre responsable de formation à contacter** : M. THIERY (06-21-41-29-43)
- **Accessibilité : personne en situation de handicap** : contacter nos référentes handicap Mme VALLANCE/Mme COURTOIS DURAND
- **Bâtiments accessibles aux PMR.**

### PRÉ-REQUIS

La maîtrise de la mini pelle est fortement conseillée.

Être en possession des EPI (pantalon de sécurité, chaussures de sécurité, gants et casque de chantier).

### CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE\*

\* sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.

Tarif :

335€ par stagiaire repas compris soit 47,86€/h/stagiaire

Salariés :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation
- Ex : OCAPAT, Transitions Pro...

**Chefs d'entreprises :**

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation  
Ex : VIVEA, FIF PL...

**Demandeurs d'emploi :**

- Financements et rémunérations possibles par France Travail

**Autres :**

- Nous contacter afin d'évaluer les possibilités de financement